Organiser et implémenter la fonction actuarielle avec rapport

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

REF : EP5867

Prérequis
Connaissances basiques sur Solvabilité 2 et avoir des bases en analyse financière.

Durée 7h

Profil Animateur
La formation sera dispensée par un actuaire d'Actuelia, un cabinet spécialisé dans le domaine de l'actuariat.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'actuariat, ainsi qu'aux responsables techniques et aux membres des directions générales, financières, des risques, de la conformité et du contrôle interne.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de comprendre le rôle et la place de la fonction actuarielle dans le système de gouvernance. Nous verrons comment positionner les missions clés de cette fonction, notamment en ce qui concerne le provisionnement, la qualité des données, la souscription et la réassurance.

Programme

Le contexte Solvabilité 2

- Rappel des objectifs de Solvabilité 2
- Présentation des trois piliers de la directive

La fonction actuarielle dans sa structure organisationnelle

- L'interaction de la fonction avec sa structure organisationnelle
- La fonction actuarielle dans le système de gestion des risques
- La mise en place de la fonction clé

Les missions de la fonction actuarielle

- La frontière des missions et l'émission d'avis
- Travaux sur les provisions techniques
- Travaux sur la souscription
- Travaux sur la réassurance
- Travaux sur la qualité des données

Le rapport actuariel

- Les principes clés
- Proposition de plan pour le rapport (Bonnes pratiques – Contenu des parties)

La mise en place de la fonction : comment l'organiser ?

Conclusion et dernières actualités autour de la fonction actuarielle

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la sa disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- ***Administratifs***
  - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
  - Remise d'une attestation de présence individuelle
- ***Appréciation de la formation :***
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
  - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
  - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
  - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP